L'entente intervenue couvre le règlement des différends, qui a fait l'objet de procédures visant à rationaliser la constitution de groupes spéciaux et l'adoption des rapports des groupes spéciaux. Il a de plus été convenu, au chapitre des améliorations, d'accélérer le processus de règlement des différends. En outre, on prévoit mettre sur pied un mécanisme qui donne au GATT un rôle plus grand pour ce qui concerne l'examen des politiques et des pratiques commerciales des pays membres.

Le ministre Crosbie a ajouté : "Depuis la réunion de Montréal, j'ai rencontré la représentante du Président des États-Unis pour les questions commerciales, Mme Carla Hills, le secrétaire américain de l'Agriculture, M. Clayton Yeutter, le commissaire de la Communauté européenne, M. Frans Andriessen, des ministres japonais et des ministres de pays membres du Groupe de Cairns. Je me suis en outre entretenu avec M. Arthur Dunkel, directeur général du GATT, à Ottawa, pour trouver des moyens de mener à bon port le processus engagé à Montréal. Je dois dire que j'ai été très impressionné par sa maîtrise des dossiers et très heureux de sa contribution à la réussite de l'examen à mi-parcours et de sa collaboration étroite avec les négociateurs canadiens cette semaine."

On trouvera en annexe le détail des résultats qui ont une incidence sur les objectifs canadiens à l'Uruguay Round.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, contacter :

Le Service des relations avec les médias Ministère des Affaires extérieures (613) 995-1874